



Non versement de la pension alimentaire

Par **blas**, le **29/04/2008** à **12:57**

Je suis divorcée depuis 2004 ,aux torts exclusifs de monsieur .Depuis janvier ,celui-ci ne verse plus la pension alimentaire ,pretextant ne pas travailler .Hors ,il a donné à ma fille aînée une part de l'entreprise qui l'emploie .D'autre part ,n'ayant jamais payé le premier du mois ,mais bien souvent à la fin ,ceci lui permettant de sauter des paiements ,il me doit 2 mois pour l'année 2007 ainsi que 2 mois pour l'année 2006 .

Puis-je saisir le juge aux affaires familiales pour abandon de famille et comment dois-je procéder ?

Merci de votre aide .

Par **caromaiwen**, le **29/04/2008** à **13:02**

pour la pension il faut voir avec un huissier ou avec la caf.

Cependant je ne pense pas vous puissiez saisir le juge pour abandon visiblement il voit sa fille.